



ASSEMBLÉE NATIONALE

11ème législature

PEGC et charges d'enseignement

Question écrite n° 55999

Texte de la question

M. Georges Tron attire l'attention de M. le ministre de l'éducation nationale sur la situation du corps des PEGC. Dans le cadre d'une réunion de concertation qui a eu lieu le 7 novembre dernier au ministère de l'éducation nationale entre les services de la direction des personnels enseignants et les syndicats SNUipp/SNES/SNEP (FSU), les syndicats ont demandé la mise en extinction de la classe normale des PEGC et CE d'EPS dans un délai de trois ans à compter du 1er septembre 2001 ; l'accès effectif à l'indice terminal (782 actuellement) de la classe exceptionnelle des PEGC ou de la hors classe des certifiés ; l'extinction des corps PEGC et CE d'EPS à l'échéance de 2007 et l'assimilation au corps des certifiés. En conséquence, il lui demande quelles sont les intentions du Gouvernement en la matière.

Texte de la réponse

La réflexion menée sur le devenir de certains corps de personnels enseignants du second degré, placés en voie d'extinction, dont ceux des professeurs d'enseignement général de collège, est toujours en cours. Dans le cadre de ces travaux, une concertation est actuellement engagée avec les organisations représentatives des personnels afin d'examiner, d'une part, les conditions dans lesquelles sera mise en oeuvre la réforme statutaire des corps d'adjoints ou de chargés d'enseignement et, d'autre part, les améliorations qui pourraient être apportées aux perspectives de carrière des professeurs d'enseignement général de collège et des chargés d'enseignement d'éducation physique et sportive.

Données clés

Auteur : [M. Georges Tron](#)

Circonscription : Essonne (9^e circonscription) - Rassemblement pour la République

Type de question : Question écrite

Numéro de la question : 55999

Rubrique : Enseignement secondaire : personnel

Ministère interrogé : éducation nationale

Ministère attributaire : éducation nationale

Date(s) clé(s)

Question publiée le : 25 décembre 2000, page 7259

Réponse publiée le : 12 février 2001, page 974